

Société | Jeux Paralympiques : la Gironde soutient ses athlètes !



Après les Jeux Olympiques, s'annoncent, du 24 août au 5 septembre 2021 les Jeux Paralympiques de Tokyo. A cette occasion, le département de la Gironde a renouvelé son partenariat, déjà mis en place en 2016 pour les Jeux de Rio, avec 4 athlètes girondins sélectionnés. Cette année, ce sont Romain Noble (escrime), Damien Tokatlian (escrime), Laurent Chardard (natation) et Christophe Salegui (rugby), qui bénéficieront de ce soutien financier à hauteur de 5 000 euros par sportif, soit 20 000 euros au total.

Ce partenariat, qui représente un don de 5 000 euros par athlète, constitue un soutien financier et moral qui d'après Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil Départemental de la Gironde. Il s'inscrit dans une volonté « d'incarner et de mettre en avant, la ténacité et le dépassement de soi dont font preuve ces sportifs, mais aussi la capacité d'accomplir des exploits malgré les difficultés ». Avec humour, il rajoute « exploits dont je serais bien incapable, en situation de handicap ou non ».

Plus largement, cette initiative s'inscrit dans la politique d'inclusion et de solidarité du département, qui consacre 254 millions d'euros à sa politique du handicap et plus de 5 millions d'euros à la politique sportive et qui souhaite prouver, notamment grâce de ce partenariat, que « l'inclusion est aussi possible grâce au sport ».

L'éducation au coeur de l'inclusion

Les athlètes ont salué l'initiative et remercié le département pour leur soutien, mais surtout, souligné l'importance de « mettre en lumière ces disciplines ». Ce partenariat s'accompagne justement d'un dispositif éducatif qui a pour objectif de déployer auprès des jeunes, les valeurs du sport et notamment du handicap dans le sport. Ce dispositif s'articule autour de rencontres et d'interventions dans les collèges du département, mais aussi lors de la journée des collégiens, qui, une fois par an, rassemble plus de 1000 collégiens et qui va permettre à ces mêmes élèves d'échanger avec les sportifs et s'ils le souhaitent se mettre en situation de handicap pour tenter de pratiquer les disciplines.

Christophe Salegui, escrimeur, s'est dit ravi de pouvoir contribuer à une telle démarche tout en rappelant « le réel manque d'éducation au sport, mais surtout la nécessité de faire évoluer le regard porté sur le handicap ». L'objectif est là. Mettre en lumière ces disciplines grâce au talent et aux performances des personnes en situation de handicap et lutter contre « la prééminence du sport sur le handisport » notamment au travers de parcours et

actions éducatives.

Margaux Renaut

Crédit Photo : Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 16/08/2021

[Url de cet article](#)